

Conférence de Monaco – 9 et 10 Novembre 2008

“L’Arctique: un observatoire pour relever les défis des changements environnementaux”

Les Ministres, les représentants des gouvernements et les hommes politiques présents à Monaco, les représentants des institutions européennes et des organisations internationales :

Sont conscients du rôle-clé joué par la zone arctique au sein du système climatique planétaire, comme le soulignent les rapport du Conseil Arctique et du Comité International pour la Science Arctique (Evaluation de l’impact sur le climat en Arctique – ACIA) et les rapports du Groupe intergouvernemental d’experts sur l’évolution du climat (GIEC) ;

Ont écouté avec intérêt la présentation des travaux des experts scientifiques sur les changements majeurs affectant l’environnement des hautes latitudes Nord, espace unique et particulièrement vulnérable au plan écologique, et sur les conséquences sociales, économiques et culturelles de ces changements ;

Sont conscients des intérêts légitimes des peuples autochtones et autres populations de l’Arctique, d’être pleinement intégrés aux problématiques et processus qui les concernent ;

Sont non seulement inquiets des effets régionaux récents de la fonte de la banquise estivale, cette dernière ayant atteint son niveau le plus bas historique en été 2007 et sa disparition étant crainte dans moins d’une décennie, mais également de la diminution des glaciers et des surfaces glacées qui a des conséquences sur l’élévation du niveau de la mer ;

Sont très inquiets de l’impact de ces phénomènes sur le changement climatique mondial ;

Sont également conscients des effets du changement climatique sur l’écosystème de l’Arctique ainsi que des effets de l’exploitation des ressources vivantes, des pollutions chimiques longue distance et de l’invasion des espèces exotiques envahissantes ;

Ont reconnu la contribution essentielle qu’apportent les recherches et le suivi des observations sur le long terme à la compréhension et à la prévision de l’évolution de l’environnement et du climat arctiques, y compris l’impact sur la biodiversité et l’effet de la diffusion et de la contamination par les produits chimiques, permettant d’apporter une information la plus complète et utile possible pour éclairer la prise de décision politique aux plans national et international ;

Ont réaffirmé la nécessité d'agir collectivement pour faire face à ces enjeux grâce à un accord mondial sur le changement climatique lors de la quinzième Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique, à Copenhague ;

Se sont félicités des résultats des collaborations scientifiques internationales pendant l'Année Polaire Internationale (2007-2008) (API) qui ont été présentées lors de la conférence, appelant au développement et à la multiplication de ces travaux ;

Ont reçu à cet égard l'appel des scientifiques et des experts qualifiés qui se sont exprimés lors de la conférence sur la nécessité :

- D'appuyer l'impulsion donnée par l'Année Polaire Internationale (2007-2008) et d'amplifier la dynamique ainsi créée en renforçant et maintenant la mobilisation de la recherche scientifique et des initiatives de suivi ;
- De disposer de données à long terme, fiables et cohérentes s'étendant à la zone pan-arctique et permettant une analyse efficiente et efficace des changements en Arctique pour la prise de décision ;
- De prendre en compte une approche inter-disciplinaire faisant le lien entre différentes observations : l'observation physique, biologique, chimique et sociétale avec la participation des peuples autochtones et autres populations de l'Arctique afin de mieux comprendre et prédire les changements en cours et de refléter avec exactitude la complexité du système Arctique ;
- De soutenir les travaux à venir du groupe international Sustaining Arctic Observing Networks (SAON) qui soumettra des recommandations à la réunion ministérielle du Conseil Arctique en avril 2009 et à un groupe plus large de parties prenantes, en apportant une contribution européenne importante ;
- D'inviter les pays européens à pleinement prendre part au suivi et à l'évaluation des réseaux et programmes du Conseil Arctique (AMAP, CAFF et SDWG) et d'apporter des données scientifiques à leurs centres thématiques de données afin d'encourager la coopération et l'intégration entre les stations de suivi et de recherche européennes et arctiques ;
- De travailler à l'établissement d'un cadre de coordination européen pour harmoniser et optimiser la collecte et l'utilisation de données scientifiques en Arctique et articuler ces données avec les autres données au sein du cadre pan-Arctique SAON, en s'appuyant notamment sur le processus lancé par le

Consortium Polaire Européen (EPC Eranet) et l'Unité Polaire Européenne qui vise à mettre en place un réseau pour améliorer la coopération et l'intégration entre les stations européennes de suivi scientifique ;

- D'encourager des synergies entre les infrastructures existantes pour l'observation en Arctique et la promotion de l'exploration de nouvelles plates-formes d'observation ;
- De souligner l'importance d'un accès facilité aux sites de recherche en Arctique ;
- De tirer profit de l'important réseau de l'Union européenne, des Nations Unies, et des programmes internationaux d'observation tels GTOS, GCOS et GOOS et d'autres programmes d'observation afin de travailler dans le sens de l'intégration des observations de l'océan Arctique et des terres qui le bordent et de soutenir les efforts mondiaux qui lui sont liés tels GEO/GEOSS et le programme européen Copernic afin d'améliorer les capacités d'observation terrestres ;
- D'envisager l'ouverture du réseau de reporting et d'information existant EIONET (Réseau Européen d'Information et d'Observation) afin d'inclure tous les pays qui collectent de l'information en Arctique ;
- De mobiliser suffisamment de moyens financiers et humains.

Les Ministres, les représentants des gouvernements et les hommes politiques présents à Monaco, les représentants des institutions européennes et des organisations internationales sont prêts à se mobiliser pour la réalisation de ces ambitions afin de les faire progresser dans les enceintes régionales et internationales appropriées.

La Présidence française du Conseil de l'Union européenne s'assurera de la promotion de cette initiative et la transmettra aux Présidences tchèques et suédoises dans le cadre du programme des trois présidences du Conseil de l'Union européenne (second semestre 2008 - fin 2009).